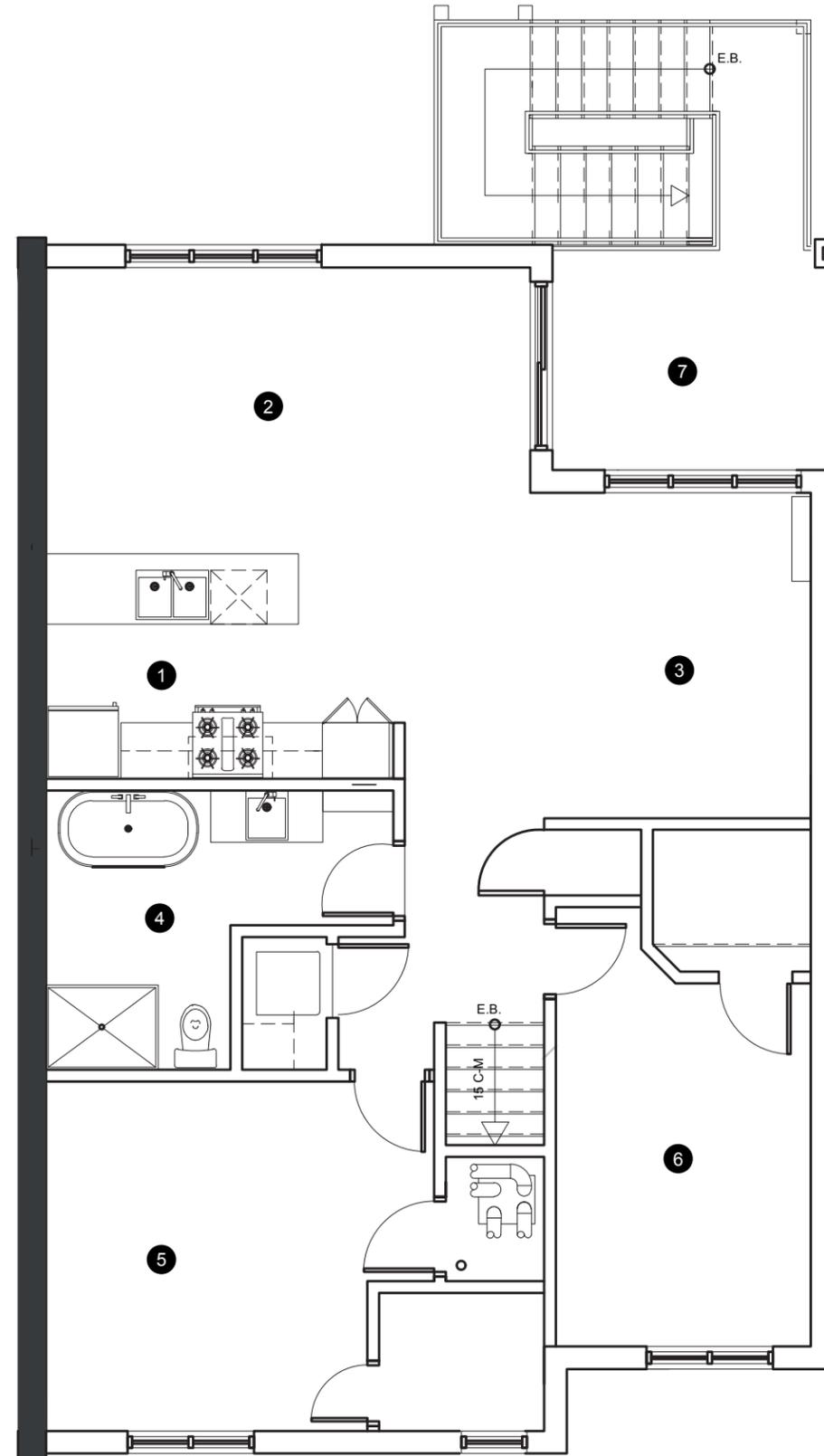


CHARLEMAGNE

Étant en cours de développement, le projet pourrait subir de légères modifications au plan annexé au contrat préliminaire en raison de contraintes structurelles.

Les superficies et les dimensions sont approximatives et exprimées en pieds carrés bruts. La superficie brute des logements englobe les murs extérieurs, la moitié des cloisons des corridors et des cloisons séparatives (mitoyennes), ainsi que les cloisons intérieures. De plus, la superficie brute des logements n'inclut pas les balcons et les terrasses.

Veuillez noter que le mobilier décoratif et les appareils d'électroménagers présentés dans les plans sont uniquement illustratifs et ne sont pas inclus.



4991C

BÂTIMENT
A

ÉTAGE
2^{ème} étage

SUPERFICIE BRUTE

1146 PC ²

- 1 CUISINE
10'5" x 8'00"
- 2 SALLE À MANGER
9'1" x 12'00"
- 3 SALON
15'1" x 13'2"
- 4 SALLE DE BAIN
10' x 8'00"
- 5 CHAMBRE PRINCIPALE
13'10" x 12'6"
- 6 CHAMBRE SECONDAIRE
9'1" x 12'00"
- 7 TERRASSE
10'00" x 8'00"

